



Comment expulser un concubain genant

Par **planplan**, le **28/04/2011** à **21:52**

Bonjour, je vis actuellement depuis 6 mois avec un cubain qui possède une carte de séjour pour 10 ans. Nous vivons chez moi, je paie toutes les charges. Nous n'avons pas d'enfants. J'ai déclaré vivre maritalement avec lui pour le couvrir à la sécurité sociale. Son courrier est domicilié chez moi et ses chèques sont à mon adresse. Je me rends compte que la vie commune n'est plus possible. Je voudrais savoir comment procéder pour le faire partir. Merci

Par **corimaa**, le **28/04/2011** à **23:25**

[citation]Comment expulser un [fluo]con-cubain [/fluo]genant[/citation]

Marrant, le jeu de mot ! :)

Puisque le bail est à votre seul nom, vous lui envoyez un recommandé en lui donnant une date pour déménager, auquel cas vous allez au commissariat prévenir que vous n'arrivez pas à le faire partir et vous changez les serrures. Ensuite, vous pourrez toujours prendre rdv avec lui pour qu'il vienne récupérer toutes ses affaires

Par **mimi493**, le **28/04/2011** à **23:28**

Et depuis quand on a le droit d'expulser, par la force, qui que ce soit, soi-même ? ça constituerait une voie de fait, il pourrait la faire condamner en justice.

Aller au commissariat prévenir qu'on va commettre un délit, n'autorise pas à le commettre.

Par **corimaa**, le **28/04/2011** à **23:43**

Il n'est pas chez lui mais chez elle, s'il n'a pas l'intelligence de partir de lui meme... Elle doit entamer une mesure d'expulsion de chez elle ? Ca risque d'etre long